

Dossier de sécurité « Grands Rassemblements » à transmettre dès que la manifestation atteint 1000 personnes à l'instant « T »

Ce dossier peut servir pour l'organisation de manifestations de moindre ampleur.



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

**DOSSIER SÉCURITÉ
GRANDS RASSEMBLEMENTS**

Ce dossier doit être complété de manière précise et retourné au maire trois mois avant la date de la manifestation.

Nom de la manifestation :

Dates :

INFORMATIONS CONCERNANT L'ORGANISATEUR

Structure porteuse de la manifestation (personne morale) :

Statut : Association Personne publique Entreprise privée Personne privée

Nom et prénom du responsable de l'organisation :

Qualités et fonction au sein de l'organisation :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (courriel) :

Nom et prénom de l'adjoint au responsable de l'organisation :

Qualités et fonction au sein de l'organisation :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (courriel) :

Nom et prénom du responsable sécurité de l'organisation :

Qualités et fonction au sein de l'organisation :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (courriel) :

ENVIRONNEMENT DE LA MANIFESTATION

Nature des sols : Herbeux Sableux Roccaillieux Autre (A préciser...)

Risques particuliers dus à l'environnement :

- Espace clôt espace naturel ouvert (*parc, champs, prairie, etc.*) Espace souterrain ou en sous-sol
 Mer / rivière / lac Terrain boisé Terrain accidenté ou en pente
 Ligne électrique aérienne voie de transport (*ligne SNCF, route à grande circulation, etc.*) Site industriel

Si oui, préciser les mesures de sécurité adoptées en cas de maintien du site :

Présence d'habitations (*gêne occasionnée pour les riverains, continuité des secours devant leur être apportée*) : OUI NON

Si oui, préciser les mesures de sécurité adoptées en cas de maintien du site.

Présence d'objets blessants (*projectiles, objets coupants...*) : OUI NON

Si oui, préciser les mesures de sécurité adoptées en cas de maintien du site :

Présence de matières dangereuses : OUI NON

Si oui, préciser lesquelles et les mesures de sécurité adoptées :

Préciser leur emplacement ou lieu de stockage (*à indiquer sur le plan d'implantation générale*) :

Mesures de sécurité appliquées :

Réglementation particulière sur le site applicable (*impact Natura 2000*) :

INSTALLATIONS

Installations provisoires :

(chapiteaux, tentes, structures, tribunes, podium : à indiquer sur le plan d'implantation générale)

Type, nombre, taille capacité des installations mises en place :

Dossier présenté à la commission de sécurité compétente

Installations électriques :

Type (groupe électrogène, coffret électrique, ...) :

Emplacement (à indiquer sur le plan d'implantation)

Alimentation électrique de secours : oui non

Mesures de sécurité associées (*extincteurs adaptés aux risques, etc...*) :

CIRCULATION

Plan de circulation :

Neutralisation des voies (préciser lesquelles et à indiquer sur le plan de circulation) :

Déviations éventuelles (préciser lesquelles et à indiquer sur le plan de circulation) :

Arrêté demandés:

Itinéraires et nombre d'accès au site pour le public (à indiquer sur le plan de situation) :

Voies de circulation des services de secours :

Accès prévus pour l'arrivée des secours :

Accès prévus pour l'évacuation d'éventuelles victimes :

Gestion des accès restreints : invités, personnalités, personnels (description du dispositif mis en place à figurer sur le plan de circulation)

ACCESSIBILITÉ :

Situation du parc de stationnement par rapport au site de la manifestation (indiquer sur le plan du site les différents accès, cheminements) :

Les accès piétons depuis le stationnement :

Signalétique mise en place :

Moyens d'éclairage pour la sécurité du public :

Indiquer sur le plan les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, sont-elles au même endroit ? :

Décrire les mesures prises pour l'accueil des personnes à mobilité réduite :

Nombre de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite :

STATIONNEMENT :

Emplacements réservés au stationnement (à indiquer sur le plan d'implantation générale) :

Désignation des parkings :	P1 :	P2 :	P3 :	P4 :
Surface (en m ²)				
Nombre de places de stationnement :				
Dont PMR :				
Nombre de Stationnement bus campings-cars				
Mesures de sécurité éventuelles (gardien, balisage ...) :				

Nombre de places offertes (au total) :

dont PMR :

ORGANISATION DES SECOURS

Description du dispositif prévisionnel de secours (DPS) mis en place : durant la manifestation (*à indiquer sur le plan d'implantation des moyens de secours*) :

Est il prévu un DPS pour le public ? oui non Est il prévu un DPS « acteurs » ? : oui non

Nom de l'association agréée de sécurité civile (joindre une copie de la convention signée avec l'association) :

Emplacement prévu pour le poste de secours :

Responsable du poste :

Numéro de téléphone :

Nombre de secouristes :

Nombre de postes de secours :

Nombre de véhicules de secours à personne et emplacement prévu :

Présence d'un médecin ? oui non NOM :

Numéro de téléphone :

Autres moyens des services de secours sollicités :

Information par l'organisateur, du SAMU et des structures de soins : oui non

Les médecins généralistes du secteur géographique concerné, ont-ils été sollicités : oui non

La pharmacie de garde : oui non

Moyens d'alerte des secours (téléphone, radio...) :

Moyens aériens de secours : oui non Position de l'hélicoptère (*A faire figurer sur un plan de situation*) :

Itinéraires, accès et voies réservées pour les secours (à compléter au paragraphe consacré à la circulation) :

Moyens de sonorisation pour l'information du public , lesquels :

Évacuation des spectateurs (sorties, ...) :

Autres mesures de sécurité mises en place :

Moyens de lutte contre l'incendie (indiquer le matériel, extincteurs, le personnel ...) :

Autres moyens (groupe électrogène, matériel de sauvetage aquatique, ...) :

DISPOSITIONS EN MATIÈRE SANITAIRE

(*à indiquer sur le plan d'implantation générale*) :

Points d'eau (nombre,...) :

Sanitaires (nombre, ...) :

dont sanitaires réservées aux personnes handicapées :

Signalétique :

Évacuation des déchets (*nombre de poubelles*) :

Lutte contre le bruit (*information aux habitants*) :

Actions de prévention en matière d'alcoolémie et d'addiction ? oui non

Décrire les actions :

Associations présentes ? oui non Lesquelles ?

Restauration

(se référer à la fiche de la Direction départementale de la protection des populations, jointe en annexe n°17)

Stands de restauration oui non Buvettes (autorisation du maire) : oui non

Stockage de denrées alimentaires : oui non

Décrire les moyens de conservations mis en œuvre :

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Correspondant/responsable sécurité
(nom, coordonnées)

Service d'ordre (sécurité privée)

-Nombre d'agents? Nombre d'agents
féminins ?

-Qualification (palpation de sécurité ?)

Police municipale

- Effectifs engagés

- Missions

Équipe organisatrice et bénévoles

- Nombre de bénévoles

- Missions des bénévoles

- Modalités de « briefing »
(oral, fiches missions, etc...).

Dispositif Police ou Gendarmerie

- Contact pris avec la Gendarmerie ou la Police
nationale (mesures préconisées)

- Signature éventuelle d'une convention (si oui,
la joindre au dossier)

<p>Coordination entre les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication radio/téléphone 	
<p>Dispositif de filtrage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'accès - Horaires d'ouverture des accès - Mode de filtrage 	
<p>Gestion des files d'attente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisation : <p>Possibilité en site clos : oui non</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres mesures de protection (périmètre sécurisé, plots béton, etc.) : 	
<p>Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdictions de stationnement/circulation (prise d'arrêtés) - Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, etc. 	
<p>Circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neutralisation de voies (<i>préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation</i>) - Déviations éventuelles (<i>préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation</i>) - Protection des carrefours par des « signaleurs » Oui Non - Nombre de signaleurs : (<i>Indiquer leur position sur le plan des axes de circulation</i>) 	

MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE

Mesures prises par l'autorité municipale

- interdiction de stationnement
- interdiction de circulation
- interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc.
- autorisation d'intervenir sur la voie publique pour les agents de sécurité privée

ÉLÉMENTS DEVANT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER

Cartographies :

Plan d'implantation générale : indiquant notamment les accès du public, l'emplacement des parkings, chapiteaux, tribunes, buvettes, sanitaires, le cheminement praticable pour les personnes à mobilité réduite, les emplacements qui leur sont réservés, la signalétique mise en place... ;

Plan d'implantation des moyens de secours indiquant notamment l'emplacement des postes de secours, poste de sécurité, voies de secours... ;

Plan des axes de circulation indiquant notamment les axes fermés, prioritaires, secondaires, réservés aux secours, les sens d'accès, les moyens de blocages ou de fermeture d'accès... ;

Tout autre plan utile que vous jugerez utiles.

Autres types de documents à fournir :

Organisation de la manifestation : indiquant notamment les personnes et services concourants à la manifestation et les tâches qui leur sont confiées (ex : organigramme)

Annuaire opérationnel (*voir modèle en page suivante*)

Planning détaillé des activités : indiquant notamment le planning par site... ;

La convention signée avec l'agence de surveillance, la liste des agents habilités et agréés,

La convention signée avec l'association agréée de sécurité civile,

Une copie de l'attestation d'assurance signée couvrant la manifestation,

Copie de l'autorisation du propriétaire sur lequel se déroule la manifestation,

Tout autre document que vous jugerez utile.

